

## FICHE – EXPERIENCE

# COMMENT AMÉLIORER LE TRI DANS L'ESPACE PUBLIC ?

## Installation d'un îlot de tri

### Retour d'expérience de la commune d'Anhée - Françoise Windeshausen - Éco-conseillère

La commune d'Anhée est particulièrement dynamique dès lors qu'il s'agit de répondre à des appels à projets qui contribuent à l'amélioration de la propreté publique. En 2021, la commune avait bénéficié d'un accompagnement pour réaliser un Plan Poubelles, ce qui lui a permis d'optimiser les tournées de vidange de ses poubelles publiques. La même année, elle a également procédé à l'acquisition de caméras de vidéosurveillance, avec le soutien de la Région Wallonne, qui sont implantées sur les points noirs récurrents du territoire, en particulier sur les deux sites des bulles à verre. Deux années durant, en binôme avec la commune d'Yvoir, elle a également participé au projet pilote de prime-retour pour les canettes abandonnées. Enfin, avant que Be WaPP ne rentre en jeu, les opérations de nettoyage étaient déjà organisées dans le cadre du PCDN et mobilisaient de nombreux citoyens.

Françoise Windeshausen revient sur ce qui a motivé la commune à répondre à l'appel à projets « Tri out of home/ on the go » en 2020 : « *La commune d'Anhée ne disposait pas encore de poubelles de tri sur l'espace public. Or, il nous semblait que la population était prête pour utiliser ce dispositif. Chaque habitant trie ses déchets chez lui et sur son lieu de travail, alors pourquoi pas lors de ses loisirs ?*

*De plus, nous avons plusieurs sites touristiques qui attirent beaucoup de touristes, surtout en période estivale, et qui pourraient également être équipés de poubelles de tri : l'Abbaye de Maredsous, les Jardins d'Annevoie, Les Draisines de la Molinee. Ajoutons à cela différents lieux qui drainent du monde toute l'année : le marché hebdomadaire d'Anhée, la rue commerçante de Bioul, le centre nautique, etc. Notre objectif est d'extraire la fraction des déchets recyclables présente dans les poubelles publiques actuellement pour les valoriser au mieux. »*

#### Quelles difficultés avez-vous identifiées sur le terrain ?

*« Certains acteurs touristiques sont en attente des îlots de tri et sont parties prenantes de notre projet. Dans d'autres cas en revanche, c'est un peu plus compliqué. Prenons l'exemple de la pizzeria située à proximité du centre nautique, les cartons ne rentrent pas dans la poubelle et nous en retrouvons souvent à côté des poubelles actuelles. Nous devons négocier avec le gérant pour trouver une solution optimale. En matière de collecte, notre équipe de cantonniers dispose d'une camionnette avec une remorque ouverte : ils devront réaliser deux manipulations pour respecter le tri sélectif au lieu d'une. Il est donc important de bien les sensibiliser à l'importance de séparer ces déchets. Enfin, nous redoutons également que le conteneur bleu ne contienne des déchets indésirables qui nécessiteront une manipulation supplémentaire. »*

## Comment allez-vous communiquer ces changements vers la population ?

« En juin, nous avons informé la population de la mise en place de nouveaux ilots de tri sur l'espace public en communiquant via le bulletin communal, les réseaux sociaux et la presse. Nous avons également placé des panneaux sur les sites concernés pour signaler la venue de nouvelles poubelles de tri. Après une évaluation et si le test est positif, nous envisagerons d'étendre le dispositif à d'autres espaces situés dans les bâtiments publics ou d'autres lieux comme les abribus. »

### Le tri dans les cimetières

#### Retour d'expérience de la commune de Wanze - Service Environnement

Depuis 2015, la commune de Wanze est entrée dans une démarche « Cimetière Nature ». La labellisation prévoit 3 niveaux d'engagement comportant différentes actions à mettre en place en faveur de l'environnement et de la biodiversité.

La commune a choisi de procéder de façon méthodique en veillant à labelliser progressivement l'ensemble de ses six cimetières. Actuellement, quatre d'entre eux ont déjà obtenu le label de niveau 1. Les travaux pour verduriser le 5ème cimetière, débuteront en 2022.

Pour la commune de Wanze, instaurer le tri des déchets au sein des cimetières s'inscrivait dans la logique des choses : « La commune est non seulement engagée dans une démarche Cimetière Nature mais aussi dans le « zéro phyto ». Cela nous amène à implémenter des actions de verdurisation du cimetière : prairies fleuries et/ou prés de fauche, plantations d'arbres, d'arbustes, buissons, de plantes grimpantes, de vivaces etc... Dans les grandes allées où il n'y a pas de verdurisation, on pratique le désherbage thermique. D'autres actions visent l'installation de nichoirs et d'hôtels à insectes et la récupération d'eaux de pluie. Le tri des déchets fait partie des actions qu'il nous semblait assez facile de mettre en place et en parfaite cohérence avec nos pratiques. »

## Comment avez-vous mis en place le tri sélectif ?



« Au départ, nous avons installé 4 types de conteneurs sélectifs afin de trier plusieurs matériaux à la source : les déchets organiques, les déchets résiduels, les pots de fleurs et autres plastiques ainsi que les PMC. Nous avons décidé de supprimer ce dernier conteneur car nous y trouvons un peu de tout. Notre équipe de fossoyeurs devait pratiquer un tri manuel qui devenait trop contraignant. L'intercommunale Intradel récupère les déchets verts pour en faire du compost. A l'avenir, nous pourrions envisager de réaliser le compost sur place, au sein de nos cimetières, mais cette piste doit être étudiée sur base des contraintes inhérentes à cette pratique. »

## **À quelles difficultés avez-vous été confronté ?**

*« Dans le passé, les visiteurs jetaient leurs déchets sur un tas, sans distinction aucune. L'introduction du tri a bousculé les habitudes si bien qu'au départ le tri était peu respecté. D'année en année, nous sommes arrivés à une situation satisfaisante où une bonne partie des visiteurs trie correctement leurs déchets. Il reste certains « irréductibles » qui ne respectent pas les consignes. Il est possible que ces visiteurs soient originaires d'autres communes qui n'ont pas mis en place un tel dispositif de tri. Nous retrouvons régulièrement des pots de plastique avec les fleurs fanées qui sont jetés en l'état dans l'un ou l'autre conteneur, ce qui nécessite un travail manuel de la part des fossoyeurs. Un travail de communication et de sensibilisation doit continuer à être effectué : c'est vraiment un travail à mener sur le long terme ! »*

## **Quels sont vos conseils pour installer ces nouvelles habitudes de tri ?**

*« La collaboration avec les fossoyeurs est essentielle car leur intervention représente une charge de travail supplémentaire. Il est important de les sensibiliser à notre démarche globale de Cimetière Nature. De même, nous communiquons régulièrement vers la population via le Wanz'Info qui est diffusé 4 fois par an ainsi que sur notre site Internet et notre page Facebook. En partenariat avec le Contrat de Rivière Meuse Aval, nous avons également organisé une exposition dans le cimetière de Moha pour sensibiliser les visiteurs à la gestion raisonnée du cimetière. C'était l'occasion de leur rappeler les consignes de tri, au même titre que des informations sur la gestion écologique et les possibilités de désherbage thermique. C'était une façon originale et ciblée de sensibiliser les visiteurs à notre démarche environnementale. »*

---

## **Démarrer le tri dans votre commune ?**

- [Tri dans l'espace public - Be WaPP](#)
- Fiche-action n°42 du cahier de la Propreté Publique : Installation du tri dans l'espace public